

L'ONU sceptique sur la tenue d'élections démocratiques au Burundi

UN News Centre, 20 juin 2015 Burundi : la « culture de l'impunité » menace l'organisation d'élections libres, selon l'ONU. Le calendrier des élections démocratiques au Burundi ne pourra être fixé que si les citoyens ont la possibilité de faire librement leur choix, a déclaré vendredi le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition, Pablo de Greiff (photo). Dans une lettre ouverte rendue publique aujourd'hui, Pablo de Greiff a dénoncé les « manquements flagrants des autorités au respect de les libertés d'expression et de réunion pacifique, qui sont les conditions préalables à toute société démocratique crédible ».

Le Rapporteur spécial a affirmé que le parti au pouvoir et ses jeunes miliciens font usage de violence et de menaces, imposent des restrictions flagrantes à la liberté de la presse et promeuvent des appels à la haine afin d'intimider et de libérer les électeurs et de parvenir au résultat électoral souhaité. « Les électeurs doivent être libres de ou de s'opposer à un parti politique, y compris le parti au pouvoir, sans influence ni coercition de quelque nature que ce soit qui pourrait fausser ou entraver la libre expression de la volonté de l'électeur », a-t-il dit, rappelant les dispositions du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, auquel le Burundi est partie depuis 1990. « La légitimité d'une élection ne tient que dans l'hypothèse où les électeurs ont pu exercer librement leur droit de vote », a affirmé M. de Greiff. « Il est profondément regrettable que les autorités burundaises aient brusquement tourné le dos à la transition vers une société d'état de droit, après les grandes réalisations accomplies depuis 2000 », a-t-il dit, insistant sur le fait que la légitimité démocratique ne découle pas seulement des élections. L'expert indépendant a par conséquent exhorté toutes les parties à renoncer à la violence et aux menaces, et à veiller à ce que toute protestation reste pacifique. Il a également appelé les parties à « travailler de concert pour que le Burundi retrouve la voie encourageante qui était la sienne depuis la signature de l'Accord de paix et de réconciliation d'Arusha en 2000.